

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL  
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction des Etudes, de la Programmation et du Patrimoine  
Service Gestion Immobilière  
1 25 33

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 9 FEVRIER 2018  
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL  
RAPPORTEUR(S) : M. JEAN-MARC PERRIN**

**OBJET : Renouvellement du bail de location de la caserne de gendarmerie de Gréasque**

---

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué au patrimoine, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à votre approbation le renouvellement du bail de la caserne de gendarmerie de Gréasque, située lieudit les Pradeaux, montée des Brigoulets (13850), arrivé à expiration le 31 août 2017.

Le présent bail est consenti pour une durée de 9 ans à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017. Il peut être résilié à la seule volonté de l'Etat, à charge pour lui de prévenir le Département six mois à l'avance par lettre recommandée, sans autre indemnité que le paiement du terme en cours.

Le montant du loyer annuel fixé par la Direction Régionale des Finances Publiques s'élève à 161 991,21 € charges locatives en sus, payable trimestriellement à terme échu.

Un avenant au bail constatera la révision du loyer à l'expiration de chacune des deux premières périodes triennales en fonction de l'évolution de l'indice du 4<sup>ème</sup> trimestre 2016 du coût de la construction publié par l'INSEE.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la commission permanente de prendre la délibération ci-après.

**Signé**  
**La Présidente du Conseil départemental**

Martine VASSAL